



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la défense

Question au Gouvernement n° 1213

Texte de la question

CRÉDITS DE LA DÉFENSE

M. le président. La parole est à Mme Marianne Dubois, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Marianne Dubois. Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense. Dans quelques jours, nous examinerons le budget de la défense, avant de nous pencher sur la loi de programmation militaire qui est source d'inquiétudes considérables. De fait, nous pouvons être inquiets, à la fois pour nos troupes, pour la place de la France dans le monde et pour l'avenir de nos industries de défense et ses nombreux sous-traitants.

En dépit des avertissements venant de tous les bancs de notre hémicycle, vous avez annoncé 23 500 suppressions de postes supplémentaires pour la période 2014-2019, alors que la défense a déjà fortement adapté son format.

Les Français doivent savoir quel est votre programme pour la défense. Le voici : des fermetures de bases et des transferts d'unités, ce qui génère un véritable traumatisme pour les villes concernées ; un manque de moyens et une pénurie de matériel, comme on peut déjà le constater sur le terrain pour les extincteurs ou les casques ; la cessation de paiements qui guette la Direction générale de l'armement pour honorer chaque année les 2 milliards d'euros de factures, comme l'a déclaré au Sénat le délégué général pour l'armement.

J'ajoute que le Gouvernement maltraite également les anciens combattants. Alors que notre majorité avait porté leur retraite à 48 points, vous avez enrayé cette progression – fait inédit depuis des décennies – et vous avez baissé, en catimini et sans concertation, la participation de l'État dans les retraites mutualistes des anciens combattants.

Un député du groupe UMP . Honteux !

Mme Marianne Dubois. Monsieur le ministre, dans ce contexte de paupérisation des armées, comment continuer à porter la voix de la France de façon crédible ? Comment assurer l'envoi de troupes supplémentaires en Centrafrique d'ici à la fin de l'année, comme l'a annoncé le ministre des affaires étrangères ? Souhaitez-vous seulement une armée d'apparat pour les défilés...

M. François Loncle. C'est honteux d'utiliser une telle expression !

Mme Marianne Dubois. ...ou bien un outil de défense performant pour protéger nos concitoyens et nos intérêts ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de la défense*. Madame la députée, je voudrais vous rappeler que nous étions ensemble avec le député-maire d'Orléans, il y a quelques jours, pour accueillir sur la base aérienne d'Orléans le premier A400M, avion de transport tactique que nous souhaitions depuis longtemps – depuis très longtemps !

M. Philippe Meunier. Ce n'est pas grâce à vous que nous l'avons !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. Or cet avion est là et il est le premier d'une série qui devrait en compter cinquante. Cela montre bien que, dans la loi de programmation militaire comme dans l'exercice budgétaire pour 2014 que nous allons bientôt examiner, le souci de l'investissement et de l'équipement de nos forces est une priorité.

Mme Claude Greff. N'importe quoi !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. La région d'Orléans en est d'ailleurs particulièrement bénéficiaire. D'autres régiments et d'autres unités percevront naturellement, eux aussi, de nouveaux équipements, en particulier ceux qui nous manquaient à l'issue de la loi de programmation précédente.

Je pense évidemment à l'avion de transport tactique que j'évoquais à l'instant, qui aurait été très utile au Mali – M. Folliot faisait allusion tout à l'heure à notre intervention dans ce pays. Je pense aussi au MRTT, avion ravitailleur que le budget pour 2014 va me permettre de commander. Je pense également aux drones, dont le manque s'est fait cruellement sentir au cours des opérations au Mali. Je pense enfin à la cyberdéfense ou encore au satellitaire – toutes capacités qui nous manquaient pour être vraiment une armée permettant de répondre aux trois missions majeures que lui a fixées le Président de la République, à savoir la dissuasion, la protection du territoire et la possibilité d'intervenir à l'extérieur.

Ces trois missions, madame la députée, seront intégralement accomplies, maintenant et tout au long de la mise en œuvre de la loi de programmation. En 2019, que vous le vouliez ou non, nous aurons la première armée d'Europe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe écologiste.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1213

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 octobre 2013](#)